



#076

HIVER



VILLERS
lès
NANCY

VILLERS NOUVELLES
MAGAZINE D'ACTUS DE
VILLERS-LÈS-NANCY



Sommaire

3. Edito

4. Vers Graffigny...

6. Brèves

10. Portrait d'habitant : André Génin

14. Dossier spécial « Solidarité : toutes et tous concernés »

24. La ville à 30 km/h

26. Les 5 ans du Relais petite enfance

27. Recensement

28. Infos pratiques

29. Conseil municipal

30. Naissances et mariages

31. Expression libre

Directeur de publication François Werner

Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy • Nathalie Gosserez

Crédits photos et illustrations Daniel Denise • Service communication de Villers-lès-Nancy • Françoise Claudel • Artistes et cie • Pexels • Pixabay • Rawpixel • Photos libres de droits

Conception et réalisation Service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages 8 000 ex.

Impression La Nancéienne d'impression

Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 76 - Hiver 2024



édito

Chères Villaroises, chers Villarois,

Ce début d'année est bien sûr, pour la municipalité et pour moi, l'occasion de vous souhaiter une très belle année 2024 à vous et à vos proches.

La période nous a semblé particulièrement judicieuse pour vous présenter les solidarités en action à Villers, ces engagements qui font que la collectivité communale s'investit particulièrement en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. Autour de nous, parce qu'on est à un stade de la vie qui le nécessite, parce qu'on traverse un temps de difficulté ou parce que le handicap est là, nous vivons quotidiennement le besoin d'un soutien particulier. Et Villers peut s'enorgueillir d'être là pour chacun !

D'abord parce que c'est l'ADN de notre commune, l'action de chacun au jour le jour, auprès de ses voisins ou dans les associations facilite la vie de tous. André Génin que nous vous présentons est de ceux-là, au milieu d'autres et pour les autres. Et il faut que ça continue !

Mais parce que l'investissement des personnes ne peut pas tout, il faut aussi que les politiques municipales sachent prendre le relais quand il le faut. A Villers, le vieillissement, la difficulté économique et sociale, l'accompagnement des jeunes, la prise en charge de la petite enfance sont des défis que nous prenons chaque jour en charge pour qu'on puisse continuer de dire ce que l'on entend depuis longtemps : on vient à Villers parce qu'on y vit bien, qui que l'on soit !

Cette ville pour tous, nous l'avons aussi voulue dans l'espace public. Les résultats de la concertation sur le passage de notre ville à 30 km/h sont clairs : les habitants demandent cette évolution pour protéger la tranquillité et la sécurité de chacun quel que soit son mode de vie, de transport ou son agilité. Bien sûr, cela suppose aussi de la part de tous un respect des autres... On y arrivera, j'en suis convaincu.

Pour 2024, notre année sera belle si elle est solidaire !

Mais nous ne pouvons pas quitter 2023 sans revenir en image sur une année, et plus spécialement un été, d'exception pour notre vie sportive, culturelle et sociale ! Nous avons donc choisi de vous en rappeler les temps les plus forts !

Bonne lecture... et bonne année.

François Werner,
Maire de Villers-lès-Nancy



**On vous souhaite une
heureuse année 2024 !**

A l'instar du fameux Buzz l'éclair, Françoise de Graffigny n'a pas froid aux yeux. Elle accompagne le grand projet de redynamisation du centre village de la commune qui débute en 2024 et qu'on appelle Graffigny 2025 en raison de l'année de son aboutissement.

A l'instar de Buzz l'éclair, Françoise suit sa voix intérieure, vers Graffigny et au-delà, parce qu'il y a beaucoup à construire, à ré-inventer, à ré-enchanter et qu'elle y croit.

Nous aussi !

Françoise en force !

Portrait de Madame de
Graffigny - 1756
par Pierre-Augustin
CLAVAREAU (mort en 1776)
Huile sur toile, 81 x 65 cm



Dès le début de cette année 2024, la Ville se lance dans un projet culturel et patrimonial, sous la houlette de Françoise de Graffigny.

Il y a d'abord ce portrait peint par Pierre-Augustin Clavareau et acquis par la Ville à l'Hôtel Drouot. Ce beau cadeau, on le doit aux multiples donateurs qui ont participé à la campagne de financement organisée par la Fondation du patrimoine et (feu) la fondation Lotharingie. Françoise de Graffigny, après avoir été toilettée, réparée et revernie retrouvera naturellement sa place au château.

Parce que la sauvegarde du patrimoine est essentielle, et que la Ville ne peut entretenir intégralement ce monument, la partie inoccupée du château (23-25 rue Albert 1^{er}) est vendue.

C'est une société spécialisée dans la réhabilitation de bâtiments anciens

qui va redonner de sa superbe à cette bâtisse en respectant les particularités des façades, notamment celle donnant sur le parc.

Cette vente vise non seulement à entretenir le patrimoine ancien de la commune mais aussi à oeuvrer à l'amélioration du cadre de vie.

Des travaux d'aménagement et de rénovation dans l'enceinte du parc Madame de Graffigny vont être entrepris : sauvegarde et rénovation de la maison du gardien située rue Charles Oudille, réfection et accessibilité du bâtiment qui abrite l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et le restaurant scolaire, création d'une nouvelle aire de jeux, création de boîte à livres... Dès 2025, nul doute que le parc sera à partager en famille, entre amis, en solo, sous le regard bienveillant de Françoise de Graffigny.

PRIME AIR BOIS

QUALITÉ DE L'AIR

Jusqu'à **2500€** D'AIDE !



Mieux vous chauffer,
moins dépenser, moins polluer

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Métropole du Grand Nancy, en partenariat avec l'ADEME, lance la Prime Air Bois. Bénéficiez d'un maximum de 2 500 € d'aide pour changer votre cheminée à foyer ouvert ou votre appareil de chauffage au bois datant d'avant 2005 !

Plus d'infos et simulation sur grandnancy.eu/vivre-habiter/prime-air-bois



Portail de l'Eau : maîtrisez votre consommation hebdomadaire



De nouvelles fonctionnalités sont disponibles sur le Portail de l'Eau du Grand Nancy. Vous pouvez désormais consulter votre consommation hebdomadaire et paramétrer vos propres alertes en cas de dépassement du seuil que vous avez fixé.

Pour découvrir comment créer votre compte, flashez le QR Code. Et pour vous connecter à votre espace personnel, rendez-vous sur eau.grandnancy.eu/Portail



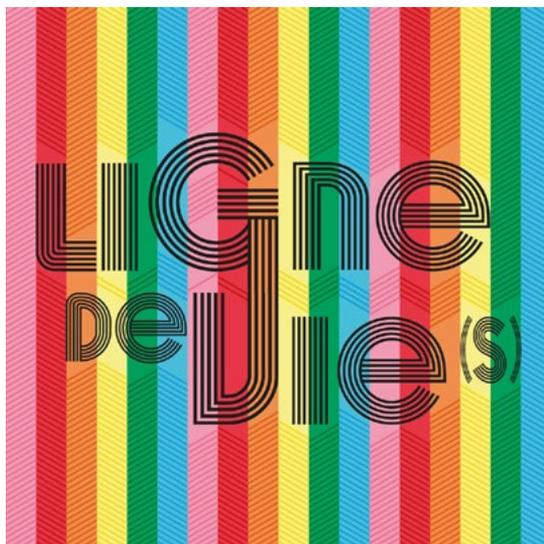
Devant ma maison en toute saison

Par temps froids, pensez à déneiger ou faire déneiger et casser la glace sur le trottoir devant chez vous. Par ce geste citoyen, évitez aux passants de glisser et empêchez la création de verglas. Pour préserver la flore, l'emploi de sel est interdit au pied des arbres.

Que faire de son sapin après les fêtes ?



Le brûler pourrait encrasser votre conduit de cheminée et l'abandonner dans la nature nuit gravement à la biodiversité. Alors rendez-vous jusqu'au mercredi 31 janvier 2024 sur le parking du centre technique, route de l'Aviation afin qu'il soit recyclé ! Vous pouvez aussi le broyer et le transformer en paillage pour protéger et alimenter votre sol en nutriments.



Ligne de vie(s) :
à vos histoires

À l'automne 2024, le trolleybus 100 % électrique de la Ligne 1 investira les rues de la métropole. Tout au long de l'année précédant son inauguration, racontez vos histoires individuelles et collectives, vos souvenirs et vos expériences le long de la Ligne 1.

Rendez-vous sur la
plateforme [jeparticipe.
metropolegrandnancy.fr](https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr)
pour contribuer au projet.



Chaque année, le don de sang permet à 1 million de malades d'être soignés. Samedi 15 décembre, une collecte a été réalisée à Villers-lès-Nancy et une autre est déjà prévue le vendredi 9 février de 16h à 19h à la MJC Jean Savine.

Plus d'informations sur le site de l'Établissement français du sang : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte



Devenez un pro des écogestes avec Éco-logis

Découvrez une multitude d'écogestes afin de réaliser des économies de manière ludique en testant le jeu interactif « Éco-logis » développé par l'équipe de la **Maison de l'habitat et du développement durable** (MHDD), en partenariat avec des étudiants du **Master Ingénierie pédagogique de l'Université de Lorraine**.



Plus d'informations sur
mhdd.grandnancy.eu



Renouvellement du Conseil municipal d'enfants

Chaque année, le Conseil municipal d'enfants est en partie renouvelé. En novembre 2023, les 19 nouveaux conseillers ont ainsi pu recevoir leur écharpe tricolore avec une mission d'une grande importance : discuter, réfléchir et proposer des actions à mettre en œuvre pour les jeunes Villarois.

C'était également l'occasion de remettre les bénéfices de la vente de raisins réalisée durant la fête des vendanges à l'UNICEF, association choisie par les enfants. Olivier Airaud, premier Adjoint, référent pour le CME, se dit toujours « épaté de l'implication et de l'intérêt des enfants » pour les politiques de la Ville.



Dès le 1^{er} janvier 2024 : tous au compost !

En France, 1/3 du contenu de nos poubelles ménagères est constitué de déchets alimentaires. La loi sur la lutte contre le gaspillage et sur l'économie circulaire rend obligatoire le tri à la source des biodéchets. Début janvier 2024, la Métropole du Grand Nancy lance une phase test en mettant en place des points d'apports volontaires dans le quartier de Clairlieu afin de collecter vos biodéchets (épluchures, pain, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas...). L'objectif étant, par la suite, d'étendre l'installation de composteurs sur l'ensemble du territoire.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques à servicetechniques@villerslesnancy.fr

Plus d'informations sur grandnancy.eu

De l'homme à l'assiette à Clairlieu

À 34 ans, Mathias Busselot a déjà plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de boucherie traiteur. **De l'homme à l'assiette** est son premier commerce, ouvert en mars 2023. Il a choisi de s'installer à Clairlieu pour l'esprit village et l'ambiance conviviale qui caractérise le quartier.

Son créneau repose sur les viandes locales, ou, à défaut, françaises, ainsi que sur une charcuterie, préparée en grande partie sur place, un espace traiteur et des produits locaux. Bien décidé à contribuer à l'atmosphère de Clairlieu, il organisera ponctuellement des animations. Laissez vous surprendre le 23 mars prochain... En attendant, rendez-vous du mardi au samedi de 8h30 à 19h30 au 8 rue des Chalades !



La boucler peut te sauver !



En novembre dernier, en sortie d'école, la Police municipale a emprunté le bus scolaire de la ligne 51. Dans le cadre de l'opération de prévention « La boucler peut te sauver ! », menée par le réseau Keolis, Mohamed Bendounan, agent de la police municipale, et Rémi

Pochit, agent de surveillance de la voie publique, ont pu sensibiliser les jeunes à l'importance du port de la ceinture de sécurité. Ce moment d'échange a aussi permis aux jeunes de rencontrer, parfois pour la première fois, notre police de proximité.

André Génin, l'artisan discret d'une aventure collective

Clairlieu première tranche. Au fond d'une placette habitent Yvette et André Génin. Le pavillon est discret, tout comme ses occupants qui sont pourtant les acteurs d'une aventure humaine improbable, celle qui fait l'ADN de ce quartier.

Le 10 mai 1940, jour où l'Allemagne lance sa grande offensive, naît André Génin. Ces deux événements ont dû ébranler la maison familiale de Varangéville mais n'ont pas empêché André de suivre un parcours heureux.

Issu d'une famille modeste, il choisit d'étudier à l'**École normale**. Il aime l'anglais, réussit un concours qui lui permet d'accéder à une bourse pour poursuivre ses études et enseigner dans le secondaire.

A 26 ans, il est marié à Yvette, a déjà un enfant et doit faire son service militaire. Un an en caserne, ça ne lui convient pas vraiment. Le couple opte pour la coopération militaire : direction l'Algérie, à mi-chemin entre Alger et Anaba. Un moment fort dans leur vie de famille.

Au retour, André demande sa réintégration en tant que prof. Il restera 15 petits jours au collège de Jarville avant d'intégrer un poste à l'**IUT Charlemagne**, dans le département **Carrière de l'information** (aujourd'hui Information-communication).

Il y passera toute sa carrière, appréciant cette chance d'avoir pu côtoyer un milieu si enrichissant et ouvert.

Clairlieu ?

« On connaissait la grande clairière (Clairlieu) parce qu'on y passait en scooter pour aller danser à la guinguette du Chaperon rouge (aujourd'hui auberge de Maître Marcel). En 1969, nous avons postulé pour acheter un pavillon. On était séduit : une construction classique, solide (mais sans isolation) avec un principe d'achat différent. Il s'agissait d'une coopérative, HLM, **Le Nid**, portée par des bénévoles. Ça se répercutait sur les prix. Le **professeur Fléchon** qui avait lancé ce projet débordait d'idées et l'a porté sur toute la Métropole.

On s'est installé en 1972 et c'était un peu le Far West. Les routes étaient un bourbier, les camions tournaient partout. On était quasiment tous de la même catégorie socio professionnelle, tous jeunes, primo accédants, avec des enfants en bas âge. On s'est rendu vite compte que nous avions tous les mêmes besoins et on se réunissait de manière assez informelle. On était une sacrée équipe motivée.

On ne comptait pas rester à Clairlieu. Surtout Yvette qui aime le changement. Quand on a dit aux garçons qu'on pourrait un jour déménager, ils ont répondu « partez si vous voulez, nous on reste ! »

Nous nous sommes structurés en amicale. Ça a été un bouillon de culture énorme. Nous avons mis en place un groupement d'achat, d'abord pour isoler les maisons car le papier peint était collé directement sur les murs en béton. L'idée de faire ensemble a toujours porté le mouvement. Ça a été une source de respect mutuel impressionnante.

L'amicale a été créée le 12 mai 1973. J'ai été élu président en précisant tout de suite que ce serait pour 2 ans. Un président ne doit pas s'incruster.

Nous avons mis en place un bulletin, **Clairlieu animation**, grâce à Bernard Virbel qui travaillait en imprimerie. Ça nous a énormément aidés : les gens se sentaient à la fois informés et appartenir au quartier. On a aussi fait un gros travail autour de l'animation et de l'éducation populaire. Donner aux habitants la possibilité de pouvoir vivre ensemble, comprendre

ensemble, trouver ensemble. C'est exigeant l'éducation populaire. Et souvent mal compris. On réduit ça à des activités alors qu'elles ne sont que le prétexte à travailler ensemble, s'écouter, débattre.

C'est ici que sont nés les mercredis d'enfants. Tout le monde gardait ses enfants chacun chez soi. Yvette, mon épouse, a dit « pourquoi on ne se mettrait pas ensemble ? ». Avec une douzaine d'autres mamans, elle a passé le diplôme d'animateur. Il y a eu jusqu'à une centaine d'enfants.

En 1978, la MJC a été inaugurée. L'amicale a adopté les statuts de la fédération, s'est dissoute et s'est transformée en **Clairlieu animation**.

L'esprit d'équipe a porté tout le monde. C'est peut-être ce qui explique qu'il y a encore beaucoup de bénévoles à Jean Savine. Quand on a vécu un truc comme ça, on ne peut pas le lâcher facilement. »

André et Yvette, son épouse, ont tous les deux fait partie des chevilles ouvrières de l'esprit de Clairlieu. Après 60 ans de mariage, en

cultivant le goût du respect et de la tolérance, leur complicité reste intacte.



Pour André, dans
au travail comme
n'existe pas sans

Et la reliure dans tout ça ?

« Ça vient de mon père qui était un touche-à-tout. Lorsqu'il se lançait dans un nouveau projet, il avait une source unique : **Manufrance**. Il a acheté l'opuscule **La Reliure en 12 leçons** mais n'avait pas les moyens de s'acheter le matériel. Il a fait comme il a pu en reliant les feuillets de **L'Est républicain**. La cuisine empestait la colle d'os et le résultat sans matériel adapté, était approximatif. Il m'a ouvert la voie.

Quand j'ai une passion, je lis beaucoup, je m'informe, je vais voir des expositions. Le niveau des professionnels m'a époustoufflé. Je me suis dit que peut-être j'y arriverais mais, objectivement, j'en suis encore loin.

Un jour, j'ai téléphoné pour commander le catalogue de la **Biennale internationale de la reliure d'art** de Saint-Jean-de-Luz. Mon interlocuteur me demande si je fais de la reliure : « *oui mais en amateur* ». Il me répond : « *il faut participer. C'est ouvert à tout le monde, amateur comme professionnel.* »

Je ne me sentais pas au niveau mais ça me trottait dans la tête. Une année, parce que le sujet me plaisait (**Les Fables de La Fontaine**), j'ai acquis l'ouvrage en cahiers et me suis mis au travail. J'avais à l'esprit les réalisations remarquables de **Monsieur Taral**, relieur dans le sud. Il entrelace marqueterie et reliure. C'est magnifique.

Je me suis lancé, j'ai suivi des cours et appris les techniques de base de la marqueterie. Beaucoup de problèmes et presque autant de solutions plus tard, j'ai présenté Les Fables. Et je reçois un appel : *Monsieur Génin ? Vous avez remporté le premier prix du public.*

Je ne m'y attendais pas du tout. Je m'étais frotté aux meilleurs. J'ai continué la deuxième année. C'était à Saint-Rémy les Chevreuses avec **L'Aiguille creuse** de **Maurice Leblanc**. Nouvel appel : j'avais reçu le prix de la ville du Mesnil-Saint-Denis. J'étais heureux d'avoir réussi ce défi. C'est un peu mon aboutissement. Je ne suis pas professionnel. Je ne revendique rien du tout. Simplement, je suis content de l'avoir fait et au final, je trouve que c'est assez présentable (éclats de rire d'Yvette).

Le troisième ouvrage était **Vendredi ou la vie sauvage** de **Michel Tournier** et le quatrième, **L'Art d'être grand-père** de **Victor Hugo**. Mais pas du tout satisfait du rendu des mains de Victor Hugo recommencées de nombreuses fois, je n'ai pas participé. »

André donne des cours de reliure à la MJC Jean Savine et il travaille sur *Le Lion de Kessel*, mais sans pression. Il s'obstinera jusqu'à trouver le dessin le plus juste, juste pour lui, en toute discrétion.



***l'aventure clairlocoise,
dans le couple, le « je »
le « nous ».***



Solidarités : toutes et tous concernés

Le contexte social, économique et politique nous amène inévitablement à penser l'importance des solidarités dans nos quotidiens. Bertrand Foltz, adjoint aux solidarités, à la santé et à l'engagement, a répondu à nos questions sur leur place dans les politiques menées à Villers-lès-Nancy.

Comment définiriez-vous la solidarité et quelle est sa place à Villers-lès-Nancy ?

Je dirais que la solidarité, c'est le fait de venir en aide aux personnes les plus fragiles de la commune. Cette fragilité est polymorphe : elle peut concerner la santé, les conditions économiques de vie, elle peut être liée à l'âge mais a trait également à l'isolement de certaines personnes.

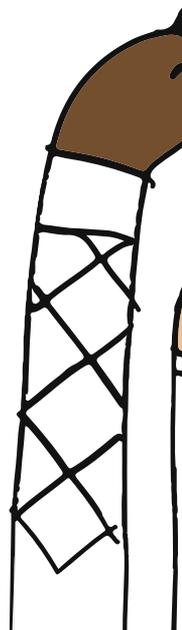
À Villers-lès-Nancy, les solidarités ont une place très importante. Lorsque l'on touche à l'humain et aux situations individuelles, il est parfois difficile de rendre visibles les actions menées. Pourtant, la politique des solidarités touche une multitude de problématiques et agit de manière diffuse.

Quelles actions ont déjà été mises en place sur le territoire ?

Les dispositifs de solidarité interviennent à tous les moments de la vie. Dès l'adolescence et pour les jeunes adultes, nous les aidons à s'insérer professionnellement mais aussi socialement grâce à l'Antenne emploi.

Nous agissons ensuite à tout âge, notamment sur les fragilités économiques, avec le Centre communal d'action sociale (CCAS). Afin de créer du lien entre les Villarois, l'Espace de vie sociale joue un rôle central. Dans cette optique, la Ville collabore étroitement avec les différentes associations.

Enfin, nous accompagnons les seniors, c'est le « bien vieillir à Villers ». Nous sommes aux côtés de ceux et celles qui souhaitent continuer à vivre à leur domicile, en toute sécurité, mais nous proposons également de les accueillir au sein des résidences autonomie.



Bertrand Foltz s'exprime en Adjoint de toutes les solidarités. Il ne s'agit pas exclusivement « d'affaires sociales » mais bien de diversité : publics, secteurs, besoins et réponses adaptées.



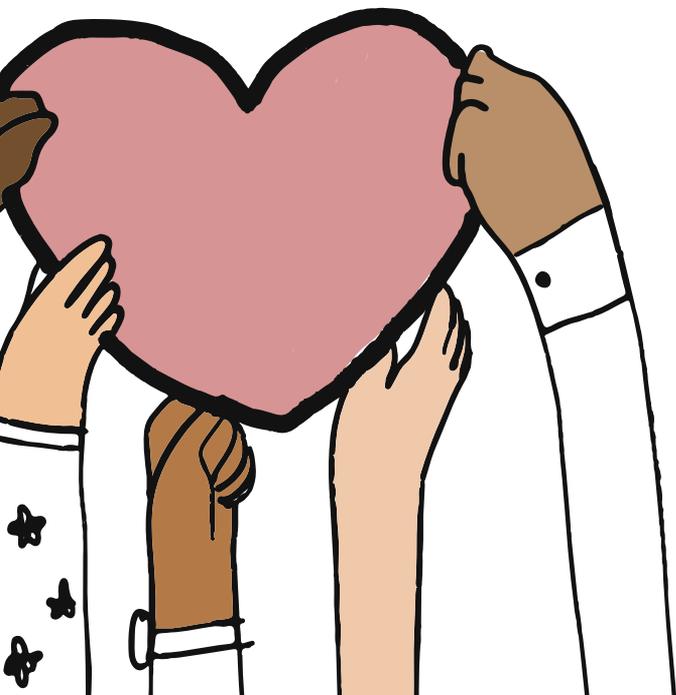
En 2024, sous quels signes seront placées les solidarités à Villers ?

Baucoup de projets vont voir le jour en 2024 et nous souhaitons continuer nos actions dans les domaines de l'emploi ou encore de la santé.

Mais l'aboutissement majeur de l'année sera la fin des travaux entamés à la Résidence Paul Adam, estimés à l'été 2024. Elle deviendra le centre névralgique de tous les seniors villarois et tend également à devenir un lieu ouvert à l'ensemble des citoyens dès la rentrée de septembre.

Il est parfois compliqué de mobiliser tous les dispositifs qui concernent les solidarités. Auriez-vous un conseil pour les Villarois à ce sujet ?

La porte d'entrée est la commune et le CCAS. N'hésitez pas à mobiliser la structure pour vous laisser guider vers le bon interlocuteur, trouver des solutions à vos problématiques et vous faire aider dans vos démarches.





mission locale de Villers : un accompagnement transversal et personnalisé

Liv Minatchy et Noah Savoldi-Dony sont deux jeunes Villarois de 18 et 21 ans. Habitants à quelques rues l'un de l'autre, ils ne se connaissaient pourtant pas avant que Liv ne rejoigne la centaine de jeunes de 16 à 25 ans suivie par la Mission locale de Villers chaque année.

Leur accompagnement est orchestré par Marie-Eve Brochet, en partenariat avec la Mission locale du Grand Nancy. Il s'articule autour de la construction de leur projet professionnel et le

développement de nouvelles compétences et aptitudes.

Certains rendez-vous sont ainsi proprement dédiés à la recherche d'emploi ou de formation : « *On travaille sur nos lettres de motivation et nos CV, on apprend ce que l'on peut y mettre et comment valoriser nos expériences* » nous explique Liv.

Mais une fois toutes les deux semaines, les jeunes participent également à des ateliers de groupe. « *C'est un moment pour rencontrer du monde, partager*

nos problématiques et avancer sur des projets communs » raconte Liv. Ces temps permettent avant tout de recréer du lien entre des jeunes souvent seuls face à leurs démarches, « de sortir de la routine » selon les mots de Noah. En travaillant sur les projets proposés par leur référente, les deux Villarois ont pu saisir de belles opportunités et étoffer leur expérience.

Lors de l'été 2023, ils ont notamment pu créer une fresque intergénérationnelle à la manière de Ben, en lien avec les résidents des résidences autonomie villaroises. Dans un premier temps, les participants se sont imprégnés du style de l'artiste lors de la visite de l'exposition au château Madame de Graffigny. Ils ont ensuite pu apprivoiser les techniques d'écriture auprès de Tanguy, un

poète, conteur et slammeur. Noah détaille : « on a eu plusieurs ateliers avec Tanguy où l'on devait écrire des poèmes dans lesquels on parlait de nos histoires personnelles ».

Étape par étape, les jeunes et les seniors ont construit leurs textes avant de les partager à un public lors de la restitution le 12 juillet 2023 à la Résidence autonomie Paul Adam. Afin d'ancrer ce moment, chacun a pu taguer sur une grande toile tendue une partie de son histoire.

Le projet a permis à Liv et Noah de se dépasser : « c'est parfois compliqué quand on est jeune. L'accompagnement par la Mission locale m'a vraiment permis de travailler sur ma confiance en moi. Je me sens reboosté » conclut Noah.

QUOI DE NEUF À LA MISSION LOCALE ?



Les jeunes de la mission locale en radio

Trois jeunes de la Mission locale, dont Liv et Noah, travaillent actuellement sur un projet d'émission radio, en partenariat avec RCN. Au programme : une heure d'émission live pour aborder la thématique du harcèlement, sous toutes ses formes. Liv nous décrit leur concept : « notre histoire s'articule autour d'un personnage : Martine.

On l'a imaginé à l'intersection de plusieurs discriminations. C'est une femme en surpoids, métisse et lesbienne. »

Après plusieurs ateliers de travail en groupe afin de mûrir le projet, les jeunes auront l'opportunité de rencontrer un animateur afin d'organiser la séquence. « L'idée c'est aussi d'apprendre à parler en radio puisqu'il y a un timbre de voix à maîtriser, le rythme du texte aussi » précise Noah.

Rendez-vous sur les ondes en 2024 pour découvrir leur travail !

QUOI DE NEUF À L'ANTENNE EMPLOI ?



Passer son BAFA : pourquoi pas vous ?

Cassiopée, 20 ans, n'imaginait pas vraiment travailler avec des enfants. Elle a découvert le BAFA lors d'un service civique et a pu réaliser son stage pratique au centre d'accueil et de loisirs de Villers après avoir été orientée par l'Antenne emploi. Effectuée durant l'été 2023, sa troisième phase du brevet d'État dite d'approfondissement a pu être financée par le Centre communal d'action sociale.

Les mercredis, passionnée d'art et de cinéma, Cassiopée propose aux enfants du centre de loisirs diverses activités artistiques, telles que du théâtre ou du stop motion. Cette expérience lui permet de libérer du temps pour ses projets personnels tout en apprenant, au quotidien, aux côtés des enfants.



L'Antenne emploi, pour les jeunes mais pas seulement...

Chaque année, l'Antenne emploi accompagne aussi une vingtaine d'adultes. En octobre 2023, plus de 130 demandeurs d'emplois ont ainsi assisté au premier forum emploi multisectoriel organisé par l'Antenne emploi de Villers, en partenariat avec Pôle emploi. L'objectif ? Découvrir et rencontrer 10 structures qui embauchent sur le territoire et bénéficier d'un premier entretien en direct. Pour les participants, c'était aussi l'occasion d'étendre leur réseau professionnel. Du côté des employeurs, on a salué la qualité des candidatures soumises.

S'engager à Villers

Le bénévolat joue un rôle essentiel dans la vie communale de Villers-lès-Nancy, contribuant à une riche programmation d'événements.

Le 9 décembre 2023, la MJC Jean Savine et l'Espace de vie sociale (EVS) ont organisé une journée d'activités avec l'aide de bénévoles pour soutenir le Téléthon et collecter des dons pour la recherche sur les maladies rares.

Le quartier de Clairlieu, où se trouvent la MJC et l'EVS, a connu des changements démographiques, incitant à réfléchir au renforcement des liens entre anciens et nouveaux habitants.

En 2021, l'idée d'un Espace de vie sociale a émergé. Maryse

Guéry, conseillère municipale déléguée et référente pour l'EVS, nous explique qu'un diagnostic approfondi des besoins des citoyens a été réalisé afin de concevoir un projet intégré et adapté au territoire. Aujourd'hui, l'EVS vise à créer du lien social et à soutenir divers publics, dont les adolescents, les jeunes, les parents, les personnes isolées ou âgées, en adoptant une approche participative avec ses adhérents.

Depuis 2022, la MJC Jean Savine collabore étroitement au quotidien avec l'EVS, et ensemble, ils se sont engagés pour le Téléthon, réunissant plus de 100 participants.

Les animateurs de la MJC ont dirigé les activités

et les bénévoles ont contribué à l'installation, au rangement et à la gestion du bar avec les adolescents. La journée a permis de collecter près de 400 € grâce à la vente de marque-pages et porte-clés confectionnés par les adolescents, à la restauration sur place et aux dons livres des participants.

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager, de nombreuses associations villaroises recherchent des bénévoles !





Pour Christine Fléchon-Paglia, conseillère municipale déléguée et vice-présidente du CCAS, il est vital de s'engager vers toutes les solidarités et de savoir s'adapter aux nouveaux besoins.

Le Centre Communal d'Action Sociale : au carrefour de vos besoins

Situé rue Maurice André, on ne connaît pas toujours le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui aide et accompagne chaque année les Villarois. Christine Fléchon-Paglia, conseillère municipale déléguée et vice-présidente du CCAS, nous éclaire sur la structure.

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public au cœur de l'action sociale du territoire. Nous intervenons auprès des ménages fragilisés, des familles, des demandeurs d'emplois ou encore des personnes âgées. Cette assistance se matérialise par un appui financier face à certaines difficultés, mais également par un accompagnement

visant à faciliter la recherche de solutions appropriées, en identifiant les interlocuteurs pertinents et en fournissant une aide pour réaliser certaines démarches.

Comment est-il géré ?

Bien que soutenu par la Ville et présidé par le Maire, il fonctionne de manière indépendante avec un conseil d'administration composé de 17 membres représentant de manière plurielle les Villarois (associations, élus de la majorité et de la minorité). Le CCAS est donc souverain dans ses décisions et se réunit mensuellement, ce qui en fait une structure flexible et adaptable aux besoins et situations des usagers.

À quel moment peut-on mobiliser le CCAS ?

Le CCAS utilise un calcul de quotient familial spécifique pour éviter d'exclure des personnes économiquement fragiles mais qui ne bénéficient pas toujours d'autres soutiens. En cas de difficulté financière ou administrative, vous pouvez venir au CCAS pour solliciter de l'aide. Nos agents pourront vous rediriger vers les services de la Ville concernés, et même au-delà en vous orientant vers des partenaires. Le CCAS propose également des services comme le portage de repas et la téléassistance, accessibles non seulement aux personnes âgées, mais aussi à celles en sortie d'hospitalisation, isolées ou handicapées. Enfin, il est chargé de tenir un registre de veille sanitaire, permettant d'organiser un contact périodique avec les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile en cas d'événement climatique ou d'épidémie.

Le Pass Jeunes villers

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux loisirs, le CCAS soutient les familles villaroises en finançant une partie de l'inscription des enfants de 6 à 16 ans à des pratiques culturelles et sportives ! Pour plus d'informations sur l'ensemble des dispositifs, n'hésitez pas contacter la structure au **03 83 92 12 18**.

DU CÔTÉ DES SENIORS

Repas de fin d'année des résidences et des aînés

En décembre 2023, et pour la première fois, les seniors des résidences autonomie et les adhérents de l'association Rencontre et écoute du grand âge pour faire reculer dépendance et solitude (REGARDS) ont partagé leur déjeuner de fin d'année. C'était l'occasion de créer du lien et de favoriser le partage d'expérience. Le spectacle du cabaret itinérant

Miss'tic a permis de prolonger cette rencontre festive.

Afin de poursuivre sur ces notes de partage, et pour les plus de 70 ans au 1^{er} janvier, rendez-vous les 20, 21 et 22 février 2024 pour le traditionnel repas des aînés au centre Les Ecraignes !

N'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie si vous n'avez pas reçu l'invitation.

Odette Régent était l'une des premières habitantes de Clairlieu en 1972 avant d'emménager à la résidence Paul Adam en octobre 2023.



Résidence Paul Adam, une maison ouverte à tous

En 2018, la Ville faisait l'acquisition de la résidence autonomie Paul Adam dont elle assure la gestion depuis le début des années 80. Depuis, les choses ont bien bougé. Après une phase de concertation avec les résidents, leurs familles et des expertises en ergonomie, la rénovation de l'aile droite du bâtiment s'est achevée en mars 2023.

Nous avons rencontré Blandine Ricatte, arrivée en 2017, et Odette Régent, installée depuis octobre 2023, pour nous raconter leur quotidien dans les premiers nouveaux appartements.

Si Odette n'a pas connu la résidence avant travaux, c'est certain qu'elle ne regrette pas l'ancienne cuisine de sa maison en formica. Quant à Blandine, elle est conquise par son nouveau chez soi : « *les appartements sont bien plus modernes, avec une cuisine intégrée, et surtout la salle de bain est super.*

Avant, nous devons enjamber une marche pour accéder à la douche, maintenant nous avons une grande douche à l'italienne ». Afin de permettre aux résidents de vivre en toute sécurité, l'accessibilité des logements était une priorité dans la conduite des travaux. Aussi, l'ensemble des appartements sont équipés d'installations domotiques pour faciliter le quotidien des seniors. Si nos deux résidentes n'en sont pas de grandes usagères, l'objectif, selon Marie-Hélène Chipot, conseillère déléguée aux personnes âgées, était avant tout de pouvoir réaliser des aménagements durables et adaptés aux évolutions des pratiques numériques.

Lorsqu'elles ont décidé de s'installer à Paul Adam, la sécurité était la préoccupation majeure de nos résidentes. Odette nous explique : « *pour mes proches comme pour moi, c'est vraiment rassurant de ne plus être seule.*

Blandine Ricatte est installée à la résidence Paul Adam depuis 2017. Elle a suivi de près la rénovation des appartements.



C'est en partie pour cette raison que j'ai eu à quitter ma maison ». « Bien que les établissements médico-sociaux aient l'obligation de fournir des prestations de sécurité à leurs résidents, la Ville a pris le parti d'engager un gardien qui assure la surveillance du bâtiment, de jour comme de nuit. Ce n'est pas le cas partout » souligne Marie-Hélène Chipot.

Au quotidien, Blandine et Odette sont d'autant plus entourées qu'elles participent régulièrement aux activités planifiées. Ces dames sont sportives, elles se rendent alors aux ateliers de gym pour travailler leur agilité avec du tir à l'arc, de la pétanque ou encore des jeux de fléchettes. Par ailleurs, Marie-Hélène Chipot précise que ces animations sont ouvertes à l'ensemble des Villarois de plus de 60 ans, sur simple inscription à l'accueil de la résidence.

À l'été 2024, une fois la rénovation de l'aile gauche du bâtiment terminée, Paul Adam pourra accueillir l'ensemble des résidents de Clairlieu, qui fermera ses portes. Marie-Hélène Chipot explicite : « Il n'y aucune obligation au

déménagement, nous accompagnerons bien évidemment les résidents dont ce ne sera pas le souhait. Pour ceux et celles qui voudront rejoindre l'aventure, l'acheminement de leurs affaires sera proposé par la Ville ».

Du côté de Blandine et Odette, aucune appréhension à l'idée d'accueillir de nouveaux voisins. « Depuis que de nouvelles personnes arrivent, j'ai l'impression que l'ambiance change, elle est plus conviviale. Nous sommes un petit groupe et nous nous rassemblons le soir, pour discuter ou partager une pizza, avec une bouteille de vin rosé ». Odette ajoute « C'est vrai que l'on rigole bien ! »

Lorsque l'on interroge Marie-Hélène Chipot sur l'avenir de la Résidence Paul Adam, elle affirme : « nous souhaitons que l'endroit devienne un vrai lieu de rencontre pour les personnes qui en trouvent le besoin. Nous accueillerons différents types de publics, comme les enfants des crèches, mais aussi des associations. On ne se ferme la porte à rien ».



Aux abords de la MJC Jean Savine et de la crèche Martine Marchand, la limitation de vitesse est passée à 30 km/h depuis 2020.

La ville 30 est un espace à partager

Il va falloir s'y habituer : le déploiement de la limitation de vitesse à 30 km/h se développe/s'accélère dans les villes. L'objectif est d'apaiser la ville afin de favoriser la sécurité et le déploiement des mobilités douces. Et apaiser la vitesse, c'est aussi une véritable opportunité de réinventer l'espace public !

C'est la raison pour laquelle Villers-lès-Nancy a souhaité prendre le temps de vous interroger avant de trancher. En mars 2023, vous avez été nombreux à répondre au questionnaire autour de la « Ville 30 ». Votre participation a permis d'aiguiser la réflexion et faire des choix avant de se mettre à l'œuvre avec les services de la Métropole.

Demain, c'est donc tout Villers qui passe à 30 km/h (20 dans certains quartiers). C'est déjà le cas par endroit : Clairlieu est limité à 30 km/h depuis 2020. Ces dispositions y sont globalement bien respectées (même s'il y a toujours une exception à la règle).

Le premier effet de cette limitation impacte la diminution des accidents et de leur gravité. Comme le précise le CEREMA*, « quand on se fait percuter par une voiture qui roule à 50 km/h, on a 80 % de risques de mourir. Ce chiffre passe à 15 % lorsque la voiture roule à 30 km/h. ».

Le second effet consiste à réduire le sentiment d'insécurité, permettant de développer plus sereinement les modes doux : vélo, marche à pieds, trottinette.

* Le Cerema, établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.



Plus de sécurité pour les cyclistes boulevard Cattenoz. Et de la prudence dès aujourd'hui, la Ville 30 leur permettant d'emprunter à contre-sens les voies à sens unique.

Concernant les axes plus fréquentés, vos réponses confirment la nécessité de maintenir la vitesse à 50 km/h. L'avenue Paul Muller, le boulevard des Aiguillettes et la route de l'Aviation seront donc les exceptions de la Ville 30.

Sur d'autres secteurs de la commune, la création de zones de rencontre (20 km/h) est à l'étude. Mais les décisions ne seront pas prises sans la voix des riverains. Une nouvelle concertation avec les habitants concernés sera mise en place prochainement.

Les modifications profondes de nos habitudes d'automobilistes ne vont pas sans une signalétique adaptée. Elle sera en place dès la fin de ce premier trimestre 2024 afin que nous puissions tous adapter nos comportements, à Villers bien sûr, mais aussi dans presque toutes les villes de France.

Automobilistes et cyclistes : il y a de la place pour tout le monde !

La passage à 30 km/h implique quelques changements. L'article R.110-2 du code de la route précise : dans les zones de circulation apaisées : ... « toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, ...sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. » Cela implique que les automobilistes croiseront des cyclistes se déplaçant en sens inverse. Là aussi, il reste quelques détails mis en concertation avec les habitants, notamment concernant l'exception de la rue Charles Oudille pour laquelle les riverains ne sont pas favorables au double-sens pour les cyclistes. Soyez donc attentifs (comme toujours) à votre conduite et surtout, gardez en tête que le domaine public se partage.



Les 5 ans du Relais, ça se fête !

Le **Relais petite enfance** (RPE) de Villers-lès-Nancy a fêté son cinquième anniversaire. Olivier Airaud, premier adjoint délégué à la petite enfance, à l'éducation et à la parentalité, le caractérise comme le « centre d'information unique » d'accueil du jeune enfant. Accompagnant plus de 100 familles chaque année, le RPE présente aux parents, de manière exhaustive, l'étendue des possibilités d'accueil pour leurs enfants. Il est également un vecteur d'information important pour les assistants maternels. Le Relais les accompagne notamment au niveau administratif mais aussi quotidiennement en proposant des animations afin de recréer du lien et lutter contre leur isolement professionnel. Un anniversaire et la journée nationale des assistants maternels : il fallait bien marquer le coup. Le 10 novembre dernier, le RPE a donc proposé un spectacle-débat interprété par les comédiens de la compagnie Les Aveugles & l'éléphant.

Plus de 80 personnes ont pu assister à la représentation qui relatait, sur un ton humoristique, des scènes de la vie quotidienne des assistants maternels. Olivier Airaud ajoute « **le spectacle était avant tout participatif. L'objectif à la fin de chaque saynète était d'échanger avec les assistants maternels en leur montrant qu'ils n'étaient pas seuls face à leurs problématiques et évidemment de leur donner des clés pour résoudre certaines situations** ».

Pour faire découvrir la profession et susciter des vocations, le RPE a proposé une exposition photographique « **Assistant maternel, bien + qu'un métier** » inaugurée en première partie de soirée. Réalisée avec la photographe Françoise Claudel, elle a été pensée avec les assistants maternels villarois. « **Pendant plusieurs mois, ils ont été sollicités afin de relater leur quotidien et mobilisés sur la manière dont ils souhaitaient communiquer sur leur métier** » précise Olivier Airaud.

Dévoilée aux Ecraignes, elle sera en itinérance dans la commune puis sur le Grand Nancy jusqu'à l'été 2024.



C'est l'heure du recensement

Comme chaque année, les villes de plus de 10 000 habitants n'échappent pas au recensement.

Comment ça marche ?

Seuls 8 % par an des logements sont recensés et l'échantillon de population enquêté diffère chaque année.

Concrètement, si vous êtes concerné par le recensement, un de nos agents recenseurs se présentera à votre domicile à partir du 18 janvier et jusqu'au 24 février 2024. Il vous donnera vos identifiants afin de répondre au questionnaire de recensement en ligne ou vous transmettra un document papier si vous ne disposez pas d'accès à internet.

Comment reconnaître l'agent recenseur ?

Les agents recenseurs sont mandatés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et recrutés par la mairie. Ils sont les seuls habilités à faire passer les questionnaires de recensement. Ils disposent d'une carte nominative, sur laquelle est apposée le tampon de la mairie. Le recensement est gratuit.

Le recensement à quoi ça sert ?

L'objectif est d'établir le profil de la population officielle de chaque commune, de comprendre qui habite le territoire et de quelle manière.

Ces chiffres sont utiles pour prévoir les équipements collectifs nécessaires à notre environnement (écoles, hôpitaux,...) ou encore de déterminer les moyens de transports à développer. La participation de l'Etat au budget des communes dépend du nombre d'habitants de la ville, établi grâce au recensement.

Que fait-on de mes informations ?

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et ce de manière anonyme. Vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques.

Le traitement de vos données personnelles est évidemment conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi Informatique et libertés.

Plus d'infos sur [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

Infos pratiques

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de la ville sont ouverts :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Contact : 03 83 92 12 12 ou
accueil@villerslesnancy.fr

POLICE MUNICIPALE

Permanence de 9h à 11h
les mardis matins
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
Contact : 03 83 92 12 13 ou
policemunicipale@villerslesnancy.fr

MSP

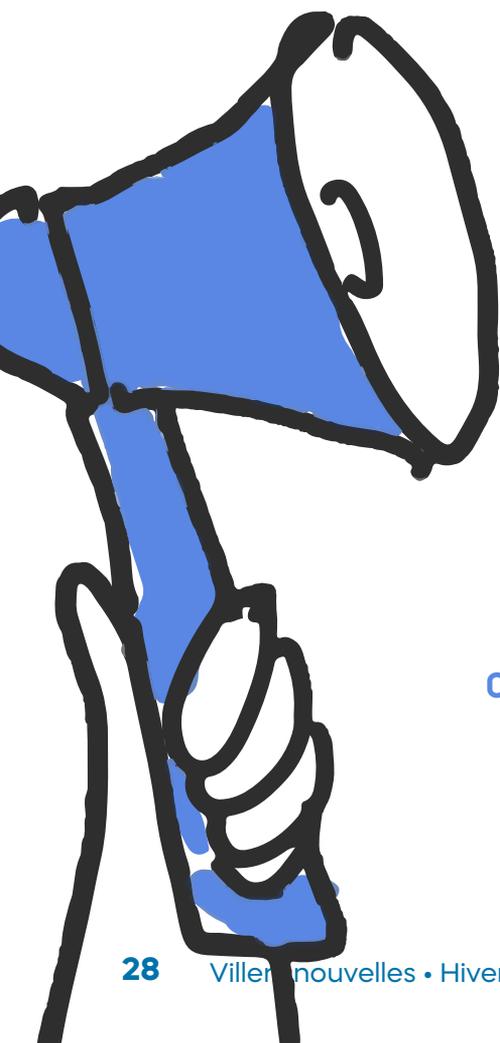
La maison des services publics
de Clairlieu est ouverte le mardi,
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Tél. 03 83 97 17 70

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, mardi et
jeudi de 14h à 17h, et du mardi
au samedi de 8h30 à 12h30
Tél. 03 83 47 04 03

ALLO VOIRIE

Pour signaler un défaut sur le
domaine public : 03 83 91 81 71
ou www.g-ny.org



Faites passer l'info !

**ANNONCEZ VOS ÉVÉNEMENTS DE
PRINTEMPS ET ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE**

1^{er} mars 2024

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication

03 83 92 32 48 ou communication@villerslesnancy.fr

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR



Conseil municipal du 18 décembre 2023



Villers-lès-Nancy Officiel
58 abonnés

S'abonner



Partager

Télécharger

Enregistrer



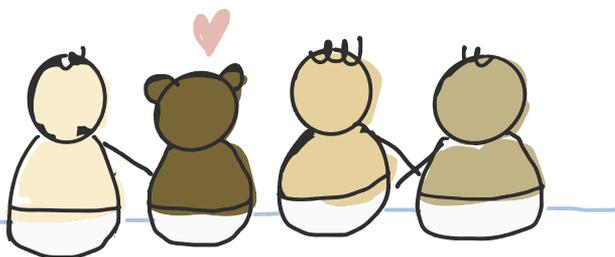
Les conseils municipaux sont en ligne !

Revivez ou découvrez les débats sur villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie
Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la page Facebook Ville de Villers-lès-Nancy Officiel

Votre voisin ne reçoit pas villers Nouvelles ?

Le dispositif Oui pub mis en place à titre expérimental sur les communes de la Métropole du Grand Nancy ne concerne pas la distribution des publications des collectivités.

- D'autres explications sont possibles :
- il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.
 - il habite en limites communales, parfois mal identifiées par les distributeurs. Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant son nom et son adresse par mail à communication@villerslesnancy.fr



Naissances

Manon ILLES EVRARD	05/05/2023
Gabrielle LA FIURA	07/05/2023
Miral BEN AISSA FILALI	13/05/2023
Mathéo BRUNEAU	04/07/2023
Léon BERNARD	08/07/2023
Jennah ANTZENBERGER MBOUROU	03/08/2023
Leeroy ANTZENBERGER MBOUROU	03/08/2023
Julia PREVOT	25/08/2023
Valentin MAIRE	01/09/2023
Imani MESSIN	15/09/2023
Marin SEJOURNANT	19/09/2023
Simon CHAUVELOT	25/09/2023



Mariages

Jessica CLEMENÇON et Fouad BEKHTAOUI	15/07/2023
Stéphanie LOISELOT-LECLAIRE et Christophe NOEL	22/07/2023
Noémie YGER et Frédéric GREDER	05/08/2023
Célia DOUZANT et Nicolas BRUNEAU	12/08/2023
Kanel SAVONNIER et Marvin WILLIAM	09/09/2023
Camille COCHINAIRE et Julien CHAUMONT	09/09/2023
Linda COLINET et Renaud CHOFFART	09/09/2023
Joëlle KAUFFMANN et Laurent TAPISSIER	09/09/2023
Akouélé LAWSON et Christophe DIDRAT	16/09/2023
Leila ABDALLAHI et Romuald CORNEVIN	23/09/2023
Chloé DUPUIS et Timothée LEBLOND	30/09/2023
Moustapha DIALLO et Wafa CHETTOUH	02/12/2023

Environnement et sécurité routière

Nous avons réclamé à plusieurs reprises la mise en place de mesures de limitations de vitesse, notamment sur l'avenue Paul Muller, très accidentogène. Aujourd'hui, la municipalité s'engage sur une limitation de vitesse généralisée à 30km/h sauf sur quelques grands axes structurants. Nous nous en félicitons et nous soutenons ce passage à la « ville 30 ». Cette mesure est la seule qui soit efficace pour améliorer la sécurité routière, pour réduire la pollution de l'air, et limiter les nuisances sonores. Des efforts sont donc faits, mais nous pensons qu'il est nécessaire de s'assurer que ces limitations seront effectivement respectées. Par ailleurs, il existe encore un problème majeur de sécurité sur le boulevard des Aiguillettes sur lequel la limitation à 50 km/h est loin d'être respectée par l'ensemble des automobilistes et motocyclistes. Nous rappelons aussi notre proposition de limiter la vitesse à 90km/h sur l'A33 entre l'aire de Clairlieu et l'échangeur de Brabois pour atténuer les nuisances sonores et limiter la pollution aux abords de Clairlieu, de nos installations sportives et du Plateau en général. La rénovation prochaine du pont autoroutier à proximité du stade serait l'occasion rêvée de demander la mise en place de cette mesure aux services de l'Etat

La production d'énergies renouvelables

La commune s'est engagée lors du dernier conseil municipal à soutenir le développement de zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Curieusement, l'énergie solaire thermique a été oubliée. Depuis Faites du Solaire en 2004, la municipalité, puis la Communauté Urbaine devenue Métropole, avaient fait le choix de subventionner l'installation de capteurs solaires thermiques. Ces subventions ont aujourd'hui disparu – en 2022, pour celle de la Métropole – alors qu'en 2023, l'Etat instaure un dispositif de planification territoriale visant à accélérer la production de toutes les énergies renouvelables. Dans un souci de cohérence, nous demandons le maintien d'un soutien - municipal et métropolitain - à définir, pour le développement de l'énergie solaire thermique.

Les projets urbains

Dans le cadre de la révision du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) lancée par la Métropole, nous pensons que la municipalité pourrait exiger des porteurs de projets le respect d'un référentiel « biodiversité » ou d'une charte environnementale à construire avec les partenaires et les associations environnementales pour favoriser l'accueil de la biodiversité sur les constructions neuves ou pour la préserver lors de travaux de rénovation. La construction de tels outils – complémentaires au PLUI - permettrait de limiter l'impact négatif des (trop) nombreux projets immobiliers qui voient actuellement le jour sur notre commune en instaurant au préalable un dialogue ferme et constructif avec les opérateurs.

Toute l'équipe de Villers Verte et Solidaire présente à chacune et chacun ses meilleurs voeux à l'occasion de cette nouvelle année 2024.

Transformation et évolution.

Nos bâtiments communaux se transforment : une résidence autonomie pour nos seniors qui fait peau neuve, une ville 30 (km/h pour la majorité des rues) qui nous permettra de mieux partager l'espace de circulation entre voitures, cyclistes et piétons, un centre Jean Savine rénové pour mieux nous accueillir et une seconde phase de travaux planifiés en 2024, des aires de jeux rénovées en 2023 et de nouvelles en 2024. Voilà un ensemble de transformations pour l'ensemble de nos concitoyens. Et nos actions se poursuivent dans l'étude de rénovation de nouveaux bâtiments, en adéquation avec l'évolution des besoins de chacun.

Accompagnement à tout âge.

Les cinq ans du Relais petite enfance marquent l'attention que nous portons à nos petits : animations hebdomadaires, soutien aux assistantes maternelles. Nous avons à cœur de proposer une solution de garde pour les 100 familles que le Relais accueille chaque année, qu'elle soit collective (publique ou privée) ou individuelle. Le renouvellement du partenariat avec l'Education nationale pour l'accueil des enfants autistes dans notre commune consolide notre démarche de l'école inclusive, qui intègre le périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi.

Nous félicitons les nouveaux élus au Conseil municipal d'enfants : ils ne perdent pas leur dynamisme et leur joie exprimée, avec toujours autant de créativité dans leurs idées. L'Espace de vie sociale, créé et animé par Clairlieu Animation fête aussi son premier anniversaire. Avec tous nos encouragements, de nouvelles rencontres sont possibles avec le soutien à la parentalité entre autres nouvelles activités et des adolescents de plus en plus assidus dans leur espace.

Féeries.

Nous sommes ravis de retrouver nos fêtes hivernales : défilé de la Saint-Nicolas, spectacles pour les tout-petits et pour les plus grands, spectacle de Noël avec le Comité des fêtes pour les familles. Des décorations pour illuminer notre ville (avec des ampoules basse consommation d'énergie). Un concours du pull de Noël, en famille, entre voisins et amis, entre collègues, qui a de plus en plus de succès. Voilà des éclats de lumières pour finir l'année, et prêts pour commencer 2024.

Nous vous souhaitons une bonne santé et beaucoup de joies pour l'année 2024.

BRICE MANTOVANI

Ciel Rouge



Exposition
2 fév > 15 mars 2024
Galerie M^{me} de Graffigny